

Instauration d'une commission de surperformance

FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement de Catégorie Mixte
dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions « CEA »
Agrément du CMF n°02-2007 du 05 mars 2007
Adresse : Immeuble Integra- Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS informe le public et les porteurs de parts de FCP VALEURS CEA que son conseil d'administration, réuni en date du 22 juin 2018, a décidé d'instaurer une commission de surperformance qui vise à la rémunérer en tant que gestionnaire dudit fonds dès que le FCP réalise un rendement annuel supérieur à 8%.

Cette commission calculée après déduction de tous les frais et commissions, est de 20% HT par an de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le taux de rendement minimum de 8%.

Cette commission entrera en vigueur à partir de la fin de l'année 2018.